



INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

OCTOBRE 2021

OBJETS	COMMUNICATIONS
Séance du 4 octobre 2021	
EU-EC	Un curage des canalisations d'évacuation des eaux claires a été effectué sur le bas du village.
Ecole - APERO	La Municipalité délivre une autorisation d'accueil familial de jour provisoire de 18 mois pour une nouvelle maman de jour.
Chapelle	La Municipalité a adjugé le remplacement des 4 ampoules de l'éclairage de la chapelle.
Maison communale	La Municipalité a adjugé la révision de la citerne à mazout et a décidé d'employer dorénavant du carburant ECO.

Séance du 11 octobre 2021

Constructions Parcelle n° 44	La Municipalité a délivré une dispense d'enquête publique pour la pose d'une bâche PVC contre la porte du garage avec l'accord signé des voisins
Eclairage public	La Municipalité a décidé de supprimer le luminaire de la croisée des chemins Bressonnaz-Dessus et Bressonnaz-Dessous, en raison de la mise en souterrain de la ligne électrique par la Romande Energie.

Séance du 18 octobre 2021

Constructions Parcelle n° 4	La Municipalité a signé la radiation au RF de la mention PPE avant construction.
Constructions Parcelle n° 107 zone agricole	La Municipalité a délivré le permis de construire pour le remplacement du réduit existant par une extension de la ferme existante après mise à l'enquête publique et synthèse CAMAC positive.
Maison communale	La Municipalité a adjugé l'installation d'une résistance électrique sur le boiler existant, en vue d'un raccordement aux futurs panneaux solaires.
Transports publics Halte bus TL	La Municipalité a adjugé le remplacement de la vitre cassée à la halte du bus TL et la remise en état de l'éclairage, suite à des dépréhensions.
Eau	La Municipalité a décidé de modifier sa manière de relever les compteurs d'eau à partir de cette année. L'employé communal effectuera les relevés sur site sur 1/5 des compteurs, soit cette année la partie sud de la commune. Les autres abonnés recevront un formulaire à compléter et à renvoyer
Forêts	La Municipalité a décidé de porter le prix des boules de bois à CHF 95.00 et la livraison à CHF 15.00.

25 octobre 2021 – course de fin de législature